

LES MIGRANTS : UN DEFI POUR LA SOCIETE ET POUR L'EGLISE

J'emprunte à Jean-Paul II, les mots qui ouvrent mon intervention : « *La migration est devenue un phénomène répandu dans le monde moderne et concerne toutes les nations, que ce soit comme pays de départ, de transit ou d'arrivée. Elle touche des millions d'êtres humains et représente un défi que l'Eglise en pèlerinage, au service de toute la famille humaine, ne peut manquer de relever et d'affronter dans l'esprit évangélique de la charité universelle.* »¹

Cette invitation du Saint Père réclame qu'on entretienne dans toute l'Eglise la vigilance à l'égard du fait migratoire, le souci de l'ouverture et de l'accueil, le service de la solidarité avec les migrants en situation difficile, les conditions de l'expérience ecclésiale et spirituelle de la rencontre des autres. Pour des chrétiens qui prennent au sérieux l'Evangile sur cette ligne de fracture de nos sociétés, il importe de s'informer sur ce que représentent les phénomènes migratoires. C'est un des enjeux de la Journée Mondiale des migrants et des réfugiés que le pape Jean Paul II a voulu instituer dans l'ensemble de l'Eglise universelle.

L'idée même de l'immigration n'est ni objective ni quantifiable. Elle demeure une notion liée à la représentation que se fait la société d'accueil. Sont qualifiés d'immigrés, les personnes ou les groupes qui s'installent physiquement sur le territoire national. Mais ils seront considérés comme tels jusqu'à ce qu'ils cessent d'être identifiés par leur origine étrangère ou leur différence, et qu'ils soient reconnus sans arrière pensée, comme membres à part entière de la communauté nationale. C'est ce qu'expriment souvent les jeunes d'origine maghrébine qui disent avoir une « citoyenneté de papier », mais un statut durable d'immigré lié à leur faciès. C'est une situation qu'ils partagent avec les Antillais par exemple, ou d'autres groupes originaires des DOM -TOM. Le concept d'immigration est ainsi davantage lié à la différence d'origine qu'à un statut juridique, contrairement à la notion d'étranger.

Les mouvements migratoires ne tarissent pas. C'est une caractéristique de la mobilité humaine liée à la mondialisation. C'est aussi, hélas, le signe que des populations entières dans de trop nombreux pays, sont encore plongées dans des souffrances physiques et morales telles que l'avenir ne peut s'entrevoir pour elles sur leur terre natale. Au moment même où on regrette la baisse des migrants touristes, on s'alarme de l'arrivée constante de migrants qui mendient en Europe un peu de sécurité et de bien-être pour eux-mêmes et pour leur famille. Certains d'entre eux n'hésitent pas à mettre leur vie en danger : ils viennent parfois achever leur existence sur nos côtes européennes, dans des trains d'atterrissage d'avion, dans des cargos sordides ou en s'empalant sur les barbelés matérialisant la frontière d'un monde qui leur est interdit.

A. La politique européenne

Dans le contexte d'une Union Européenne qui cherche d'abord à se protéger des migrants, nous avons voulu en appeler à l'accueil. On le constate : face au phénomène, le traitement législatif et réglementaire des flux migratoires en France comme dans l'ensemble de l'Union européenne, évolue dans un sens de fermeture et de protection. S'il n'est pas question de remettre en cause le droit de chaque Etat souverain à réglementer l'entrée et le séjour des étrangers sur son territoire, nous pouvons nous interroger sur la pertinence d'une politique définie uniquement par des mesures protectrices.

¹ Message pour la 89^{ème} Journée Mondiale du Migrant et du réfugié (2003)

Je pense que l'Europe met en place une politique migratoire en deçà des enjeux de la question. Je me contenterai de deux indices révélés dans des rapports récents :

- 250.000 déboutés du droit d'asile et possédant une injonction de quitter le territoire, impossible à appliquer, errent clandestinement dans les rues de nos villes. Ils sont totalement à la charge des associations caritatives et sont souvent la proie d'employeurs peu scrupuleux.
- Plus de 5000 médecins étrangers exercent aujourd'hui dans les hôpitaux publics, recevant des salaires de 30 à 40% inférieurs à ceux de leurs collègues français.

Par delà ces faits, nous nous trouvons au carrefour de trois phénomènes qui rendent complexes et sensibles aujourd'hui l'approche et le traitement du fait migratoire :

- **l'émergence d'un besoin d'immigrés dans nos pays occidentaux** . Ce besoin peut être lié à notre style de vie. C'est ainsi qu'on repère des mouvements de populations féminines de la Russie vers la Pologne pour l'emploi aux travaux des exploitations agricoles. Des femmes polonaises, pour leur part, pour échapper à la pénibilité des travaux agricoles et vivre dans un cadre urbain, migrent vers l'Allemagne où elles sont employées à domicile pour le soin des personnes âgées que les femmes allemandes leur confient pour mener une vie professionnelle à l'extérieur.
Le besoin d'immigrés est aussi lié à la démographie de nos pays occidentaux. Nous avons déjà besoin d'actifs pour financer les retraites des générations plus anciennes, nous aurons besoin d'immigrés pour maintenir le niveau de vie économique de nos sociétés. Les immigrés nécessaires à nos pays occidentaux ne le sont plus seulement comme producteurs, mais aussi et surtout comme consommateurs permettant à garantir des espaces de marchés.
- **la poussée migratoire venant des pays de l'Est et du Sud**
- **un fort sentiment anti-immigrés dans les opinions publiques européennes.** Cela confine même parfois à la xénophobie. Pourtant, on perçoit une évolution positive dans la perception du problème : les mouvements locaux de solidarité vis-à-vis de migrants sur le point d'être expulsés et l'émotion suscitée par les images de la frontière entre le Maroc et l'Espagne.

Devant une telle complexité, nous constatons que les efforts d'harmonisation des politiques au niveau des pays de l'Europe, tendent à un nivellement par le bas. Nous l'avons vu, par exemple, dans la législation concernant le droit d'asile. Nous sommes en droit de nous inquiéter lorsque nous voyons passer des projets d'externalisation de centres de demandeurs d'asile. Cela permettrait de laisser aux frontières de l'Europe, des migrants qui fuient leur pays. L'intérêt de l'opération est double : elle évite, en cas de refus, de se heurter à d'impossibles reconduites aux frontières ; elle permet aussi aux pays européens d'opérer une sélection des migrants utiles à leur économie. C'est la fameuse question des quotas qui revient sur le devant de la scène. Que penser d'une politique visant à définir le quota des migrants à partir de nos seuls intérêts de pays riches, sans resituer cette mesure dans une politique plus globale de développement solidaire entre pays riches et pays dits émergents ? Quel respect avons-nous pour des pays pauvres qui, comme le Maroc, par exemple, ou d'autres pays d'Afrique, reçoivent des milliers de réfugiés dont les besoins dépassent les capacités des associations humanitaires comme celles de la Caritas.

B. Une Parole de l'Eglise à partir de sa foi et de son expérience

Quelles perspectives avons-nous aujourd'hui pour comprendre et gérer de façon satisfaisante la question des migrations internationales ? L'Eglise entend faire entendre sa voix, sans naïveté ni complaisance, mais à partir de la Tradition qui la porte et fonde son action. Dans cette question, il s'agit de joindre la cœur et la raison.

Pour répondre au défi des migrations, l'Eglise a promulgué de nombreux documents d' *Exsul familia* en août 1962 à *Erga migrantes caritas Christi*² en mai 2004, en passant par *Pacem in terris* en 1963 et *Pastoralis migratorum cura* en 1969. Ces documents fixent les repères pour une pastorale des migrants. Les instructions données aux Eglises locales pour gérer positivement les phénomènes migratoires, désignent trois champs d'action :

1) le service de l'insertion ecclésiale des communautés chrétiennes étrangères ou le défi de l'intégration

C'est la dimension de catholicité de l'Eglise qui se joue dans l'accueil que nos communautés font à nos frères chrétiens venus d'autres horizons géographiques et culturels. En ce sens, la communauté chrétienne peut devenir signe pour notre société qui est appelée, elle aussi, à faire sa place à des concitoyens venus d'autres horizons.

Les différences ethniques et culturelles qui existent au sein de l'Eglise pourraient constituer une source de division ou de dispersion s'il n'y avait pas en elle la force de cohésion de la charité. (1999 §4)

La paroisse, dont l'étymologie désigne une habitation dans laquelle l'hôte est à son aise, accueille chacun et ne discrimine personne car personne ne lui est étranger. .. Là où le sens de la paroisse est vivant, les différences entre les natifs du lieu et les étrangers s'atténuent ou disparaissent, car prévaut la conscience de l'appartenance commune à Dieu, unique Père. (1999 § 5) Extraits du message de Jean Paul II pour la Journée Mondiale du Réfugié et du Migrant.

⇒ les laisser prendre leur place : Il faut se persuader qu'il n'existe pas d'Eglise nationale qui héberge des fidèles du Christ étrangers. L'accueil, même sympathique, n'est pas suffisant au regard de la dimension ecclésiale du phénomène migratoire. Sur ce point, il nous faut être vigilants sur la place réelle des migrants au sein de la communauté ecclésiale : des responsabilités dans les mouvements, les services comme la catéchèse, le catéchuménat, la pastorale liturgique (assemblées dominicales, préparation au baptême, au mariage, équipes d'accompagnement des familles en deuil, etc.). Il faut aussi proposer une formation adaptée à ces responsabilités confiées.

⇒ leur offrir un espace communautaire : il est important que l'expérience de la migration soit prise en compte, vécue et exprimée comme un lieu d'expérience croyante. Les migrants expérimentent la fidélité de Dieu sur une terre d'exil. L'expérience migratoire et la culture d'origine méritent d'être approfondies pour informer la manière de croire au Seigneur, de le prier, de le célébrer. A travers la vie des communautés étrangères se joue la tradition d'une mémoire croyante qui concerne les jeunes générations et toute l'Eglise. Nos Eglises diocésaines ont besoin de lieux où on croit, on prie, on célèbre à l'italienne, à la mode vietnamienne, à la mode africaine, etc. Cultiver la particularité n'est pas conforter nécessairement des particularismes. Les diverses façons de croire, de célébrer, d'aller au

² *La charité du Christ envers les migrants*, 14 mai 2004

Christ mais aussi l'expérience croyante vécue par des frères et sœurs dans la foi en cette terre d'immigration, enrichissent la foi des Eglises d'accueil. Et elles rappellent aussi que les chrétiens autochtones que l'expérience de l'immigration et de l'exil est au cœur même de la foi pascale.

⇒ L'expérience ecclésiale de l'insertion des chrétiens d'origine étrangère qui leur garantit un espace communautaire particulier, se révèle bénéfique en beaucoup d'endroits : revitalisation des célébrations, jeunes décomplexés dans leur affirmation chrétienne, proximité ecclésiale portée par des migrants chrétiens dans les quartiers à forte proportion d'immigrés.

C'est du cœur de cette expérience toujours exigeante d'insertion ecclésiale – qui n'est en rien assimilation, mais expérience de catholicité – que l'Eglise construit sa parole en direction de la société pour l'inviter à se faire ouverte et accueillante à l'immigré qui vit sur le territoire national.

2) le service de la solidarité et le devoir de fraternité qui s'étend à tous les migrants, chrétiens ou non ... ou le défi de la solidarité et de la justice

Il est indispensable de saisir que la nouvelle donne migratoire est liée à la mondialisation qui favorise la mobilité, mais aussi et surtout aux dysfonctionnements d'un monde coupé en deux par l'injustice et les inégalités en matière de développement. Ce que Jean Paul II rappelait dans son message pour la journée des migrants, lors du Jubilé de l'an 2000 : « *La globalisation produit de nouvelles fractures. Dans le cadre d'un libéralisme effréné, s'accroît dans le monde l'écart entre pays « émergents » et pays « perdants ».* »

La solidarité et le partage qui est au cœur du message de l'Evangile, n'est pas du clanisme. Si notre solidarité se limitait aux seuls migrants catholiques, elle ne serait pas pleinement évangélique. Jean-Paul II le rappelait encore :

La catholicité ne se manifeste pas seulement dans la communion fraternelle des baptisés, mais s'exprime également dans l'hospitalité assurée à l'étranger, quelle que soit son appartenance religieuse, en rejetant toute forme d'exclusion ou de discrimination raciale, en reconnaissant la dignité personnelle de chacun et par conséquent en s'engageant à promouvoir ses droits inaliénables.

extraits de message de Jean Paul II pour la Journée Mondiale du Réfugié et du Migrant. (1999 §6)

C'est ici la dimension diaconale de la mission de l'Eglise qui est en jeu. Sur ce second volet nous pouvons mentionner l'aide caritative aux migrants en difficulté matérielle ou en détresse morale, ou bien le soutien juridique, ou encore la défense des droits des migrants à voir respectée leur dignité humaine. Bien des chrétiens sont engagés sur ce terrain de la solidarité avec les migrants. Ils le sont en partenariat avec d'autres associations. Ils ont droit au soutien de l'ensemble de l'Eglise, mais l'Eglise a besoin d'eux pour vivre une réelle solidarité. Il ne peut suffire à un service de la Pastorale des Migrants de n'être qu'un Conseil de solidarité. La pastorale des Migrants perdrait sa vocation si elle ne servait pas le partage entre ceux qui vivent la solidarité et l'ensemble des chrétiens appelés à une fraternité active. La Pastorale des Migrants n'est pas un service social des migrants regroupant quelques spécialistes, mais un service de l'Eglise soucieux d'animer chez tous ses membres, le souci de vivre authentiquement la solidarité avec les migrants.

En ce domaine encore, nous avons eu des paroles fortes de Jean Paul II au cours des dernières années, qui attestent –si besoin était- que le devoir de fraternité et d'accueil supplante le respect de la légalité quand celle-ci malmène la dignité humaine.

Migrants en situation irrégulière

La prudence nécessaire qui doit accompagner l'analyse d'un problème aussi délicat, ne peut pas s'accompagner de réticence ou devenir évasive ; surtout parce que ce sont des milliers de personnes, victimes de ces situations qui semblent destinées à s'aggraver au lieu de se résoudre, qui en subissent les conséquences. (1996 §2)

La situation d'irrégularité légale n'autorise pas à négliger la dignité du migrant, qui possède des droits inaliénables, qui ne peuvent être ni violés ni ignorés. (1996 §2)

L'immigration illégale doit être prévenue, mais il faut aussi combattre de façon énergique les initiatives criminelles qui exploitent l'expatriation clandestine. (1996 §2)

Le choix le plus approprié, destiné à porter des fruits importants et durables à long terme est celui de la coopération internationale qui vise à promouvoir la stabilité politique et éliminer le sous-développement. (1996 §2) extraits des messages de Jean Paul II

3) le service de la rencontre interculturelle et interreligieuse ..ou le défi du dialogue des cultures dans la construction d'un vivre ensemble.

Le compagnonnage des chrétiens avec les migrants venant de tous les horizons culturels et religieux est une richesse pour la foi de notre Eglise. Pour qu'il le soit vraiment, il importe de rejoindre et d'accompagner les chrétiens qui vivent cette expérience de rencontre, souvent sur des lignes de fracture de notre société. Ce sont d'ailleurs des chrétiens issus de l'immigration qui vivent le plus souvent cette proximité interculturelle et interreligieuse. Mais il ne peut suffire à un service de la Pastorale des Migrants de n'être qu'un Conseil de l'interreligieux. Les initiatives en ce domaine visent d'abord l'expérience vécue à relire, à vérifier, à approfondir à partir des questions nées de la rencontre et du dialogue de la vie.

Ces trois champs d'action correspondent à un triple défi posé par les migrants. C'est du cœur de cette expérience de nombreuses années que l'Eglise veut s'exprimer sur la question des migrants. Lorsqu'elle le fait, elle irrite souvent les responsables de la société, les opinions publiques qui souhaiteraient ne pas trop s'interroger sur ce que les migrants révèlent des dysfonctionnements de nos sociétés inégalitaires. Elle agace même parfois au sein des communautés ecclésiales. Pourtant, l'Eglise ne peut pas taire ce que l'Évangile lui donne à comprendre de ces situations parfois tragiques de la migration. Elle ne veut faire la leçon à personne, mais faire entendre ce qu'elle reçoit de son expérience vécue dans la rencontre avec les migrants et éclairée par l'Évangile.

C. Une expérience de la foi

En christianisme, l'autre aura toujours quelque chose à nous dire, c'est une question d'existence. Nous apprenons constamment de notre relation à Dieu, ce qu'est l'homme.

Mais nous apprenons aussi de notre relation à l'homme auquel Dieu s'est étroitement lié, quelque chose de notre Dieu.

L'expérience de l'autre vécue dans la rencontre et l'accueil de nos frères migrants, doit inlassablement se nourrir de la Parole de Dieu. Deux visages de Dieu prennent une vivante actualité quand la rencontre des migrants est reprise à la lumière de nos Ecritures :

- Le Dieu dans la Première Alliance. Le Tout Autre qui s'approche, qui est proche, qui se nomme et chemine avec son peuple.
- Le Dieu, en Jésus, qui scelle une Nouvelle Alliance. Le Christ qui s'identifie à l'étranger, Celui qui est atteint par la souffrance de "l'un de ces plus petits", Celui qui scelle notre relation au Père.

Nous ne sommes jamais au bout de notre foi... nous n'avons pas encore accueilli tout ce qui interrogera, bousculera notre foi, notre regard sur ce monde embarqué dans la Promesse du Seigneur à toute sa création. Présentement, face à une humanité de plus en plus en souffrance, face à des hommes et des femmes dont les histoires, les situations, paraissent tellement lourdes, notre foi est mise à l'épreuve de l'espérance en la Promesse divine, mais elle l'est pour qu'elle grandisse et se fortifie.

Les chrétiens sont appelés à assumer leur responsabilité d'héritiers de la tradition de l'Eglise dans l'accueil des migrants. Dans ce monde de la mobilité, ce monde d'histoires souvent fracturées, Dieu unifie. Auprès de chaque homme, Dieu veut attester qu'il a du prix à ses yeux ; c'est pour cela que chaque homme est une histoire sacrée. A ce peuple de l'humanité qui semble se fissurer, Dieu donne sens. Dieu redit à ce peuple qu'il est SON peuple. Où qu'il se trouve, l'homme appartient à la communauté humaine universelle. Dans les soubresauts de sa pérégrination, la personne migrante peut être facteur de dialogue et de paix. L'Eglise est porteuse de ces messages. *"L'Eglise a toujours cherché à comprendre les évolutions des phénomènes migratoires pour définir une pastorale des migrants pertinente et l'adapter en permanence aux exigences de l'Evangile autant qu'à la situation réelle des migrants."* Au cœur des mouvements migratoires, l'Eglise a voulu être présente et prendre sa part de responsabilité pour servir l'unité de l'humanité. C'est cette fidélité inventive que notre Eglise est invitée à vivre aujourd'hui comme hier.

L'Eglise catholique veut analyser les situations et la conjoncture pour partager une parole d'espérance avec tous. Ces temps, difficiles pour beaucoup, réclament autant d'intelligence que de cœur. Sonne l'heure d'une nouvelle *'imagination de la charité'*, nous disait Jean Paul II dans sa Lettre apostolique pour le nouveau millénaire.

D. Perspectives d'avenir

Nous entendons souvent dire qu'il n'est pas possible d'accueillir toute la misère du monde. Cette déclaration qui sonne comme un aveu d'impuissance risque bien de nous dédouaner à bon compte. Dépassant l'impuissance, nous sommes appelés à tout mettre en œuvre pour combattre la misère chez nous autant que dans les pays les plus pauvres. Le défi devant lequel nous nous trouvons, c'est celui du développement solidaire. Nous sommes mis au défi de construire de la solidarité par delà le nouveau mur d'injustice et d'inégalités qui sépare les pays du Nord et les pays du Sud, mais qui traverse aussi nos sociétés occidentales, plongeant des populations dans une précarité et une pauvreté toujours plus grandes. Il serait à l'honneur d'une politique migratoire de pouvoir se définir comme une part déterminante de cet effort pour un développement solidaire ici et là-bas.

Outre la réglementation des contrôles pour les entrées de migrants sur le territoire, elle devrait pouvoir s'attacher à créer les structures qui leur permettent de devenir eux-mêmes les artisans d'une coopération en vue du développement de leur pays d'origine. Nous pouvons même envisager de les aider réellement à construire des projets de retour, après avoir vérifié s'il est possible dans des conditions de sécurité suffisante. Cela suppose une collaboration avec les pays d'origine (gouvernements, mais aussi organisations non gouvernementales). Diverses associations travaillent déjà sur de telles opérations en France et dans des pays d'Afrique ou de l'Europe de l'Est. Il serait donc tout à fait possible de définir une politique migratoire qui soit un volet décisif d'une politique généreuse de coopération et de développement solidaire. Il est, je le répète, inacceptable et injuste de gérer la question des migrations à partir de nos seuls besoins de pays riches. Nous ne ferions qu'aggraver le caractère inhumain de la mondialisation. La mise au point d'une politique migratoire est une belle occasion pour l'Europe de se positionner dans le champ de la justice et de la coopération internationales. L'expérience réfléchie et partagée que nous vivons, en Eglise, avec les migrants peut apporter sa contribution à ce vaste chantier de la « mondialisation de la solidarité ».

Mgr Jean-Luc Brunin,
Évêque d'Ajaccio,
président du Comité épiscopal des migrations et des gens du voyage
et membre du Conseil pontifical pour les migrants
Marseille, le 13 janvier 2006

**Cette intervention se situait dans le cadre
de la soirée-débat organisée par la Pastorale des Migrants,
préparation à la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié du 15 janvier.**